

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

**BELGÈ,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1856

## ENCORE UN POIDS MONÉTIFORME INÉDIT

### DU MIDI DE LA FRANCE.

PL. XIV, n° 1.

---

Puisque la *Revue de numismatique belge* a bien voulu accueillir favorablement et mentionner avec intérêt, malgré les distances qui nous séparent, mes Recherches sur les poids municipaux particuliers à diverses villes du midi de la France, dans le moyen âge et les temps immédiatement postérieurs, poids auxquels un des savants directeurs de ce précieux recueil périodique dont je m'honore d'être un des collaborateurs, a donné avec bonheur le nom de monétiformes, qui exprime si bien leur analogie et l'on peut dire, leur connexité avec les produits monétaires et numismatiques de la même époque, à l'exemple de mon honorable confrère et ami, M. R. Chalon, je mettrai encore ici sous les yeux de nos lecteurs, un nouveau monument de notre stathmographie méridionale. Il s'agit d'une demi-livre (*meia libra*), que je crois encore inédite, de la ville de Bordeaux, bien que j'aie fait connaître, dans une autre publication périodique (1), la description de la gravure d'une livre entière de cette grande cité, mais offrant des différences assez sensibles avec la fraction pondérale que j'en donne dans la présente

(1) *Revue archéologique*, 9<sup>e</sup> année, 7<sup>e</sup> livraison, lettre de M. le baron de Crazannes à M. le marquis de Lagoy.

notice, quoique sur l'un et l'autre on lise la même date. Elles sont aussi également en cuivre, et notre demi-livre pèse 206 grammes 50 centigrammes.

En voici le signalement :

Av. ✠ MEIA · LIBra · COMMVNA · DE · BORDEV.

*Une livre commune de Bordeaux.* Dans le champ une porte de ville crénelée (1).

Rev. ✠ ANNO · DOMINI · M CCC · XVI. *L'an du Seigneur mil trois cent seize.* Dans le champ un lion léopardé, celui d'Aquitaine, de gauche à droite, la tête de face, la patte droite levée, au-dessous la lettre G, initiale du mot Guienne (*Guienna*), en roman et latin du moyen âge.

La porte monumentale qu'on voit ici figurée, ne saurait être, comme l'ont cru quelques personnes, à qui j'ai communiqué notre poids bordelais, celle du fort du Hâ ou du Château-Trompette, qui ne furent construits dans la capitale de la Guienne, d'après les ordres du roi Philippe le Bel, qu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle (en 1452), c'est-à-dire plus de cent ans après la fabrication de notre poids, ainsi que j'en ai déjà fait l'observation ailleurs. Je ne suis pas plus disposé à reconnaître ici la principale entrée du cirque ou amphithéâtre romain de Bordeaux connu sous la dénomination de *Palais-Gallien*, ne retrouvant point le style architectural de cette partie du monument dont il est question : j'y verrais

(1) On a omis dans notre demi-livre de reproduire à gauche de la porte monumentale qui y est figurée *le croissant*, emblème du port de Bordeaux qui en a la forme, et à droite un besant, gravés sur la livre entière de cette ville.

de préférence la *Porte-Dijaux* (*porta dei* ou *divi-Jovis*), ou encore la *Porte Basse* de la même ville, deux constructions gallo-romaines, et débris vénérables, conservés jusqu'à ce jour, de la ceinture murée de la *Burdigala* d'Ausone, célébrée par lui dans ses *Urbes clarissimæ* (1). Le poète consulaire à qui elle donna le jour, nous dit, en parlant de ces mêmes portes et des autres qui décoraient ses murs et par où l'on pénétrait dans les rues larges et bien alignées de son enceinte,

Respondentes directa in compita portas.

La porte qui nous occupe put être crénelée, comme ouvrage de défense, dans le moyen âge, ainsi qu'on le pratiqua à l'égard de plusieurs autres monuments du même genre et de la même espèce, entre autres, les portes triomphales de Saintes (*Mediolanum Santonum*), dans le voisinage de Bordeaux, connues sous le nom d'arc de triomphe de Germanicus, auquel elles avaient été dédiées ainsi qu'à Tibère et à son fils Drusus; ouvrage d'art qui a disparu sous les coups du marteau démolisseur des Vandales du XIX<sup>e</sup> siècle (2)!!

Je ne terminerai pas cette notice sans y consigner textuellement les réflexions suivantes exprimées par un savant archéologue de Toulouse, au sujet des erreurs et des méprises auxquelles ont donné lieu la lecture des légendes et

(1) *Burdigala urbs*, XIV.

(2) Il est vrai que les descendants des vieux *Santones*, en compensation de la destruction de l'arc de triomphe construit par leurs pères, en ont obtenu un tout neuf qui a quelque faux air de l'ancien lorsqu'on n'y regarde pas de près.

la description des monuments de notre pondérogaphie urbaine du midi de la France, méprises dont je n'ai point été exempt moi-même et qu'on m'a rendu le service de me signaler, avec les égards et la politesse que se doivent les véritables amis de la science.

« On doit être d'autant disposé, dit le docte Toulousain dont on vient de parler, à absoudre des erreurs de ce genre, que la stathmographie ne date guère, chez nous, que des premières années de ce siècle, qu'elle ne compte, à l'heure qu'il est, que cinq ou six collections dignes de ce nom, et que ces collections elles-mêmes manquent encore complètement de catalogues exacts et de descriptions bien faites. Mais, en y réfléchissant, ne trouverait-on pas dans toutes ces raisons elles-mêmes l'obligation pour tous ceux qui ont pu consacrer quelques loisirs à ces recherches intéressantes, d'apporter à ce travail commun le tribut de leur expérience acquise et de contribuer, pour leur part, au progrès *d'une science qui est certainement appelée à prendre bientôt sa place à côté de notre numismatique du moyen âge* (1)? »

Nous n'avions pas attendu l'expression de ce vœu pour concourir, selon nos faibles moyens, et en nous trompant quelquefois, à son exécution; partageant entièrement l'opinion émise à la fin du paragraphe cité sur les prochaines destinées de la science pondérogaphique ou *stathmistique*, comme propose de l'appeler notre auteur, et c'est dans cette même pensée que MM. les directeurs de la *Revue de la nu-*

(1) Lettre à l'éditeur de la *Revue archéologique* par M. Edward Barry, professeur à la faculté des lettres de Toulouse, etc., 15<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> livraison de ce recueil périodique.

*mismatique belge* lui ont accordé le droit d'asile dans leurs colonnes, au signal donné par M. R. Chalon.

**LE B<sup>on</sup> CHAUDRUC DE CRAZANNES,**

Membre correspondant de l'Institut impérial et du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, etc.

---

